

COMMENT SE PASSE LA RESTITUTION

DES TRAVAUX EFFECTUÉS :

LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DU DEVIS

IL VOUS SERA PROPOSÉ

DIVERSES SOLUTIONS

POUR RESTITUER LES TRAVAUX :

- ⇒ Par EMAIL (0.50 € l'adresse)
- ⇒ Par courrier postal (les frais d'expédition demeurant à votre charge)

SUR LE SUPPORT DE VOTRE CHOIX :

- ⇒ CD-ROM
- ⇒ DVD-ROM



<http://www.creadoc.fr>

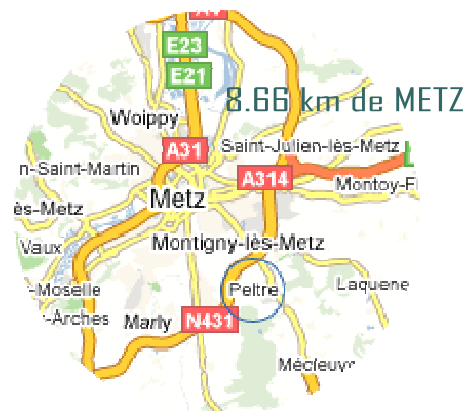
CREADOC
2 Closerie du Potier
57245 PELTRE



03.87.74.75.26



06.28.33.57.96



PROFESSIONNELS & PARTICULIERS



VOUS PROPOSE

DIFFÉRENTES PRESTATIONS

AFIN DE REpondre

A VOS BESOINS.

FONCTIONNEMENT DU TÉLÉSECRÉTARIAT :

VOS AVANTAGES :

- ☞ Tarifs avantageux
- ☞ Pas de formalités administratives
- ☞ Flexibilité des horaires
- ☞ C'est toujours la même personne qui traite vos dossiers
- ☞ Pas de contrat de travail
- ☞ Vous ne payez que le travail effectué
- ☞ Vous connaissez le tarif grâce au devis préalablement signé.
- ☞ Vous récupérez la TVA, pas les charges sociales !!!

CREADOC
TELESECRETARIAT

POUR LES PARTICULIERS :



FRAPPE DE COURRIERS



VOS ÉCRITS QUOTIDIENS



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



CURRICULUM VITÆ



LETTRES DE MOTIVATION



INITIATION À L'INFORMATIQUE



NUMÉRISATION DE DOCUMENTS



POUR LES PROFESSIONNELS :



FRAPPE DE COMPTES-RENDUS
RAPPORTS/ÉTUDES



FORMULAIRES



CRÉATION AFFICHES
FLYERS/PROSPECTUS



MAILING/PUBLIPOSTAGE



RAPPORTS/CONFÉRENCES
SOUS POWERPOINT



RETRANSCRIPTION À
PARTIR D'UN SUPPORT AUDIO

